



## Groupement forestier coopératif St-François

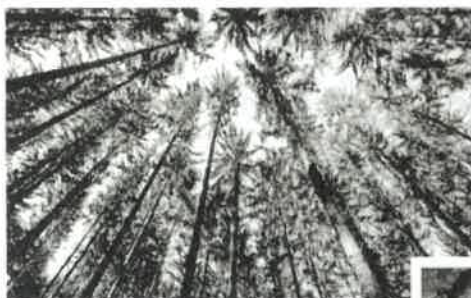
345 Parc Industriel, Windsor, Qc, J1S 3A7

819-845-3266

[www.gfstfrancois.qc.ca](http://www.gfstfrancois.qc.ca)

Actif des racines au sommet

# Plan d'aménagement forestier



## IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom:



Adresse: 299 Rang 3

St-Georges de Windsor, QC

J0A 1J0

Représentant autorisé:



Tél:



Bur:

Numéro de Producteur forestier:



Ce plan  
respecte la  
norme FSC



La marque  
de la gestion  
forestière  
responsable

# Objectifs du Plan d'aménagement forestier

Le plan d'aménagement forestier est un outil de connaissance et de planification forestière destiné au propriétaire de bois. Ce document, approuvé par un ingénieur forestier, vous permet de bien connaître votre forêt et de prendre les décisions éclairées quant à l'amélioration de la qualité et de la productivité de votre forêt dans le cadre d'un développement durable.

Le plan d'aménagement forestier est nécessaire pour obtenir votre statut de producteur forestier qui vous donne accès à l'aide financière pour la réalisation de travaux forestiers, de même qu'au programme de remboursement d'une partie de vos taxes foncières. Il est également nécessaire pour obtenir la certification environnementale FSC.

Les nombreuses recommandations qu'il contient ont été développées pour vous aider à gérer et mettre en valeur votre propriété forestière.

## 1- Localisation de la superficie à vocation forestière

Nom du propriétaire forestier : [REDACTED]

Propriété numéro :01 Photographie aérienne : 2018

Municipalité régionale de comté (MRC): Les Sources Code: 400

Municipalité : St-Georges de Windsor Code: 40032

Unité d'évaluation	Cadastre	Rang	No. du lot	Zonage	Unité amén.	Superficie forestière (ha)	Superficie totale (ha)
9762-11-3646	(2720 ) Windsor	03	5816687	V: vert	511	22,5	28,2

## 2-Objectifs du propriétaire

### Forestiers et environnementaux

- Améliorer l'accroissement et la productivité de la forêt.
- Protéger l'environnement forestier.
- Reboiser certaines parties de la propriété.
- Entretenir les plantations.
- Améliorer l'accès par la construction d'un chemin.
- Aménager l'érablière en vue d'une production acéricole.

### Financiers

- Rentabiliser mon investissement.
- Générer un revenu d'appoint périodique.

### Personnels

- Profiter de ma propriété pour mes loisirs et ma détente.
- Pratiquer la chasse sportive.
- Léguer un patrimoine forestier productif et en santé.
- Autre : \_\_\_\_\_

## 3-Éléments sensibles présents

Peuplement(s)

- Peuplements sensibles aux insectes ou aux maladies. \_\_\_\_\_
- Peuplements sensibles au chablis. \_\_\_\_\_
- Peuplements à forte pente. \_\_\_\_\_
- Présence d'un cours d'eau ou d'un lac. \_\_\_\_\_
- Milieu humide (marais, étang marécage, tourbière, prairie humide) \_\_\_\_\_
- Ravage de cerfs de Virginie. \_\_\_\_\_
- Habitats fauniques reconnus \_\_\_\_\_
- Espèces floristiques ou fauniques à statut précaire. \_\_\_\_\_
- Autre : \_\_\_\_\_



## Carte forestière

Nom du propriétaire: [REDACTED]

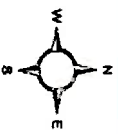
Numéro de producteur forestier :00000005310

Propriété numéro : 01

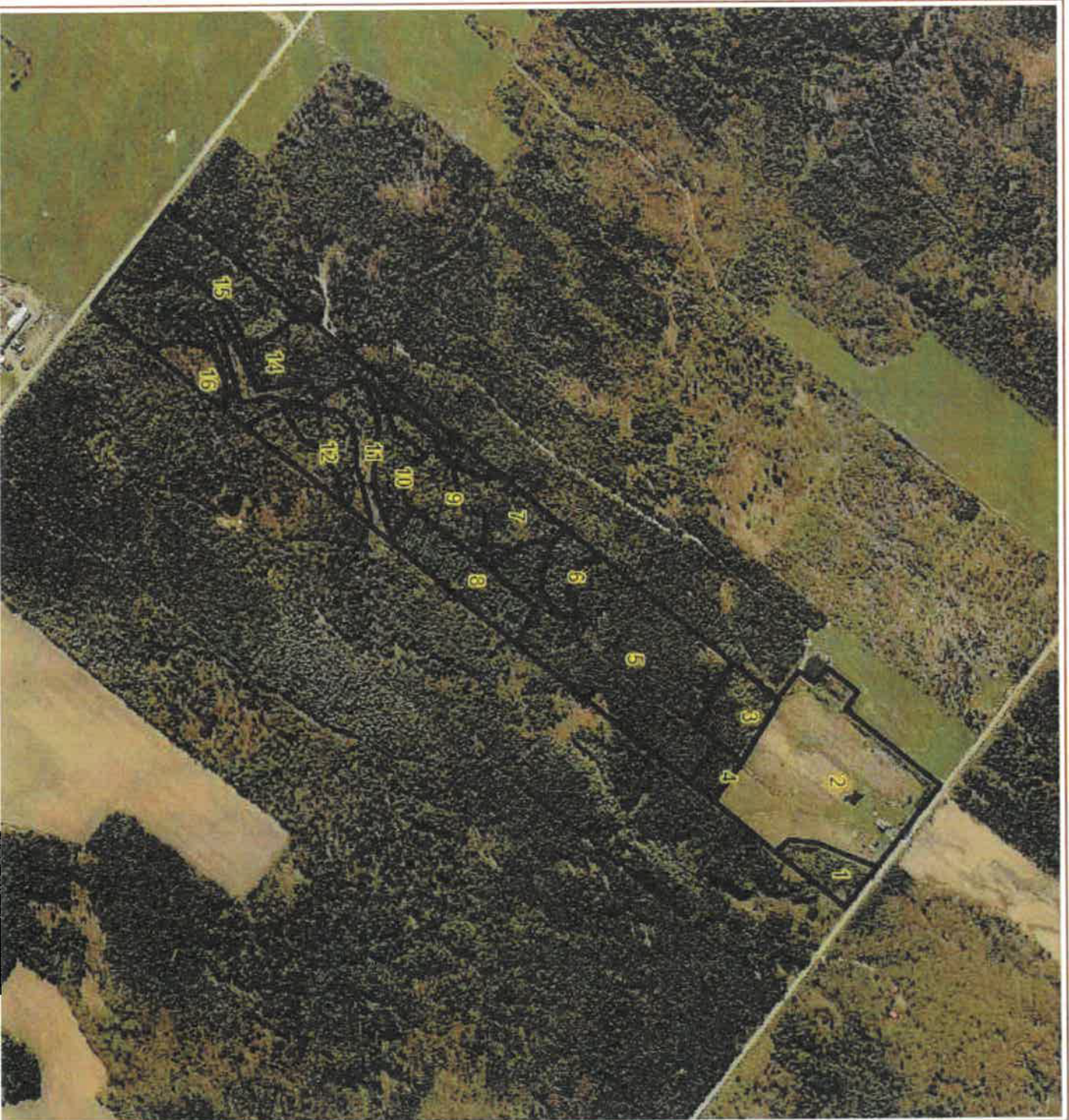
Numéro du feuillet cartographique  
21E12NO

Numéro de la photo aérienne  
2018

Échelle:  
1/10000



Carte forestière



Les limites de la propriété sont celles indiquées par le propriétaire et par les données cadastrales à notre disposition. Ces limites n'ont pas de valeur légale.





## 4- Description des peuplements forestiers

No.	Type de peup.	Superficie	Essences principales
001	<b>Plantation</b>	0,7 ha	Epinette blanche Epinette noire

Plantation réalisée en 1994. Le site est humide. Les travaux devront se faire durant l'hiver.

*Traitement suggéré :*

### ÉCLAIRCIE COMMERCIALE

Cette intervention se pratique dans des plantations de forte densité. Elle consiste à récolter entre 30 et 40 % du volume total du peuplement c'est-à-dire, environ 40% des arbres. Les arbres récoltés sont ceux de moindre qualité et de plus faible diamètre; afin de permettre aux plus belles tiges d'avoir une meilleure croissance. Puisqu'il faut enlever un minimum de 30% du volume sur pied, il faut aussi couper des arbres en bonne santé.

002	<b>Agricole</b>	5,7 ha
Densité :	Hauteur (m):	Âge:
Comprenant bâtiment.		

*Traitement suggéré :*

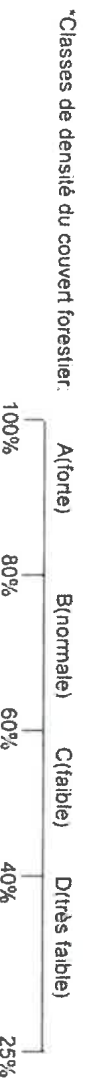
003	<b>Plantation</b>	1,0 ha	Pin rouge	Mélèze laricin
Densité :	A Hauteur (m):	11 / 13	Âge:	25

Plantation réalisée en 1994. Le propriétaire a effectué de l'élaguage qui a donné de bon résultat dans ce peuplement. Le site est frais. Des mélezes ont été introduits. Les travaux devront se faire en hiver.

*Traitement suggéré :*

### ÉCLAIRCIE COMMERCIALE

Cette intervention se pratique dans des plantations de forte densité. Elle consiste à récolter entre 30 et 40 % du volume total du peuplement c'est-à-dire, environ 40% des arbres. Les arbres récoltés sont ceux de moindre qualité et de plus faible diamètre, afin de permettre aux plus belles tiges d'avoir une meilleure croissance. Puisqu'il faut enlever un minimum de 30% du volume sur pied, il faut aussi couper des arbres en bonne santé.



## 4- Description des peuplements forestiers

No. peup. peuplement	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
004	Plantation	0,3 ha Pin rouge	Meleze lancom
	Densité : A Hauteur (m): 11 / 13	Âge: 25	

Plantation réalisée en 1994. Peuplement élagué par le propriétaire. Le site est frais. Les travaux devront se faire en hiver.

*Traitement suggéré :*

### ÉCLAIRCIE COMMERCIALE

Cette intervention se pratique dans des plantations de forte densité. Elle consiste à récolter entre 30 et 40 % du volume total du peuplement c'est-à-dire, environ 40% des arbres. Les arbres récoltés sont ceux de moindre qualité et de plus faible diamètre, afin de permettre aux plus belles tiges d'avoir une meilleure croissance. Puisqu'il faut enlever un minimum de 30% du volume sur pied, il faut aussi couper des arbres en bonne santé.

005	Plantation	5,9 ha Épinette blanche	Pin rouge	Pin blanc
	Densité : A Hauteur (m): 13 /	Âge: 25		

Plantation réalisée en 1994. Peuplement élagué par le propriétaire. Site propre. Le site est frais. Les travaux devront se réalisés en hiver.

*Traitement suggéré :*

### ÉCLAIRCIE COMMERCIALE

Cette intervention se pratique dans des plantations de forte densité. Elle consiste à récolter entre 30 et 40 % du volume total du peuplement c'est-à-dire, environ 40% des arbres. Les arbres récoltés sont ceux de moindre qualité et de plus faible diamètre, afin de permettre aux plus belles tiges d'avoir une meilleure croissance. Puisqu'il faut enlever un minimum de 30% du volume sur pied, il faut aussi couper des arbres en bonne santé.

006	Plantation	0,6 ha Pin blanc	Épinette blanche	Épinette noire
	Densité : A Hauteur (m): 13 / 15	Âge: 25		

Plantation réalisée en 1994. Peuplement élagué par le propriétaire. Le site est propre. Présence de 10-15 % de la rouille vesiculeuse du Pin Blanc. Les épinettes sont opprimées par le Pin Blanc qui domine la strate supérieure. Les travaux devront se faire en hiver.

*Traitement suggéré :*

### ÉCLAIRCIE COMMERCIALE

Cette intervention se pratique dans des plantations de forte densité. Elle consiste à récolter entre 30 et 40 % du volume total du peuplement c'est-à-dire, environ 40% des arbres. Les arbres récoltés sont ceux de moindre qualité et de plus faible diamètre, afin de permettre aux plus belles tiges d'avoir une meilleure croissance. Puisqu'il faut enlever un minimum de 30% du volume sur pied, il faut aussi couper des arbres en bonne santé.



## 4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
007	Plantation <i>Densité</i> : B <i>Hauteur (m)</i> : 5 / 9 <i>Âge</i> : 25	1,1 ha	Épinette noire

Le peuplement est situé sur un site humide. La croissance est ralentie. La densité est irrégulière. Il n'y a pas de travaux sylvicoles à recommander pour le moment. Site favorable pour la faune.

*Traitement suggéré :*

008	Plantation <i>Densité</i> : A <i>Hauteur (m)</i> : 11 / 14 <i>Âge</i> : 25	1,5 ha	Pin blanc	Épinette blanche	Épinette noire
-----	---	--------	-----------	------------------	----------------

Plantation réalisée en 1994. Le peuplement a été élagué par le propriétaire. Le Pin Blanc est légèrement attaqué par la rouille vésiculeuse. L'épinette est en sous-étage et opprimée par le Pin Blanc. Les travaux devront se faire en hiver.

*Traitement suggéré :*

### ÉCLAIRCIE COMMERCIALE

Cette intervention se pratique dans des plantations de forte densité. Elle consiste à récolter entre 30 et 40 % du volume total du peuplement c'est-à-dire, environ 40% des arbres. Les arbres récoltés sont ceux de moindre qualité et de plus faible diamètre, afin de permettre aux plus belles tiges d'avoir une meilleure croissance. Puisqu'il faut enlever un minimum de 30% du volume sur pied, il faut aussi couper des arbres en bonne santé.

009	Cèdrière à sapin <i>Densité</i> : A <i>Hauteur (m)</i> : 15 / <i>Âge</i> : 60	1,3 ha	Cèdre	Sapin	Épinette rouge
-----	--	--------	-------	-------	----------------

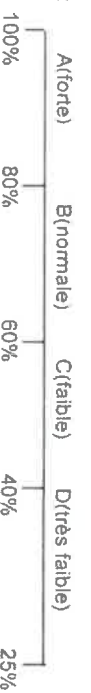
Le site est humide. Il y a présence d'arbres renversés. Les sapins matures sont à récolter. Tige de cèdre de bonne qualité. La régénération est absente. Les travaux devront se faire l'hiver. C'est un peuplement favorable pour la faune.

*Traitement suggéré :*

### COUPE D'ENSEMENCEMENT

La coupe d'ensemencement est la première des coupes progressives de régénération réalisée dans un peuplement mature dans le but d'assurer le renouvellement du peuplement. Elle vise l'élimination des arbres dominés afin de créer des conditions favorables à la régénération naturelle provenant des arbres dominants conservés comme semenciers. Ce traitement consiste à enlever entre 30 et 50% du volume initial du peuplement permettant ainsi d'ouvrir le couvert forestier. Environ 5 à 8 ans après cette coupe, une étude de la régénération est réalisée afin de déterminer si le peuplement est bien régénéré. On peut alors procéder à une deuxième coupe progressive ou à la coupe finale si la régénération est suffisante.

\*Classes de densité du couvert forestier:



## 4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
010	Sapinière à épinette	0,8 ha Sapin	Épave blanche Cèdre
	<i>Densité</i> : A Hauteur (m): 15 / 19	<i>Âge</i> : 50 60	Bouleau à papier
	Le site est frais. La régénération est absente. Les sapins sont matures. Tige de cèdre de qualité. Les travaux devront se faire en hiver.		

*Traitement suggéré :*

### COUPE D'ENSEMENCEMENT

La coupe d'ensemencement est la première des coupes progressives de régénération réalisée dans un peuplement mature dans le but d'assurer le renouvellement du peuplement. Elle vise l'élimination des arbres dominés afin de créer des conditions favorables à la régénération naturelle provenant des arbres dominants conservés comme semenciers. Ce traitement consiste à enlever entre 30 et 50% du volume initial du peuplement permettant ainsi d'ouvrir le couvert forestier. Environ 5 à 8 ans après cette coupe, une étude de la régénération est réalisée afin de déterminer si le peuplement est bien régénéré. On peut alors procéder à une deuxième coupe progressive ou à la coupe finale si la régénération est suffisante.

011	Démodé humide	1,3 ha Mélèze laricin	Saule
	<i>Densité</i> : Hauteur (m): /	<i>Âge</i> : /	

Site inondable. Le propriétaire a reboisé des mélèzes en différents endroits sur ce site.

*Traitement suggéré :*

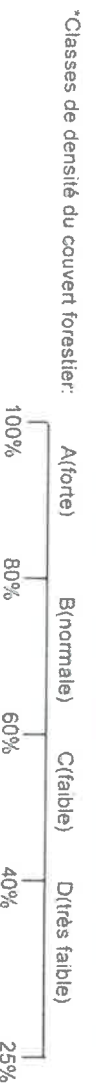
012	Cèdrière à sapin	1,2 ha Cèdre	Sapin	Érable rouge
	<i>Densité</i> : A Hauteur (m): 15 / 17	<i>Âge</i> : 50 70	Peuplier à grandes dents	

Le site est frais. Pente faible. Absence de régénération. Présence d'arbres renversés (Sapins matures). Tiges de cèdre de bonne qualité. Les travaux devront se faire en hiver.

*Traitement suggéré :*

### COUPE D'ENSEMENCEMENT

La coupe d'ensemencement est la première des coupes progressives de régénération réalisée dans un peuplement mature dans le but d'assurer le renouvellement du peuplement. Elle vise l'élimination des arbres dominés afin de créer des conditions favorables à la régénération naturelle provenant des arbres dominants conservés comme semenciers. Ce traitement consiste à enlever entre 30 et 50% du volume initial du peuplement permettant ainsi d'ouvrir le couvert forestier. Environ 5 à 8 ans après cette coupe, une étude de la régénération est réalisée afin de déterminer si le peuplement est bien régénéré. On peut alors procéder à une deuxième coupe progressive ou à la coupe finale si la régénération est suffisante.



## 4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
013	<b>Feuille tolérant avec résineux</b>	<b>0,6 ha</b>	Érable rouge / Érable à sucre / Bouleau jaune
	<i>Densité : B Hauteur (m): 15 /</i>	<i>Âge: 60</i>	<i>Sapin / Épinette rouge</i>

Le peuplement est situé sur une butte. Le site est sec. Coupe partielle réalisée par le propriétaire. Réserve pour le bois de chauffage.

*Traitement suggéré :*

Aucun travaux.

<b>014</b>	<b>Cédrrière à sapin</b>	<b>3,7 ha</b>	Cédrre / Sapin / Épinette rouge
	<i>Densité : A Hauteur (m): 13 / 15</i>	<i>Âge: 60</i>	

Le site est humide par endroit dans les bas de pente. Il y a eu du reboisement d'épinette noire en 1994 dans les secteurs les plus humides. Présence d'arbres renversés (sapins matures). La régénération est absente. Les travaux devront se faire en hiver.

*Traitement suggéré :*

### COUPE D'ENSEMENCEMENT

La coupe d'ensemencement est la première des coupes progressives de régénération réalisée dans un peuplement mature dans le but d'assurer le renouvellement du peuplement. Elle vise l'élimination des arbres dominés afin de créer des conditions favorables à la régénération naturelle provenant des arbres dominants conservés comme semenciers. Ce traitement consiste à enlever entre 30 et 50% du volume initial du peuplement permettant ainsi d'ouvrir le couvert forestier. Environ 5 à 8 ans après cette coupe, une étude de la régénération est réalisée afin de déterminer si le peuplement est bien régénéré. On peut alors procéder à une deuxième coupe progressive ou à la coupe finale si la régénération est suffisante.

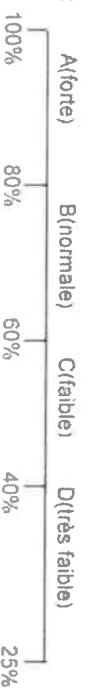
<b>015</b>	<b>Plantation</b>	<b>2,0 ha</b>	Épinette noire / Épinette blanche / Mélèze laricin
	<i>Densité : A Hauteur (m): 11 /</i>	<i>Âge: 25</i>	

Plantation réalisée en 1994. Le site est humide par endroit. Le peuplement a été élagué par le propriétaire. La croissance de l'épinette noire est faible. Un secteur au nord est reboisé en Mélèze.

*Traitement suggéré :*

Revoir ce peuplement dans 5 ans.

\*Classes de densité du couvert forestier:



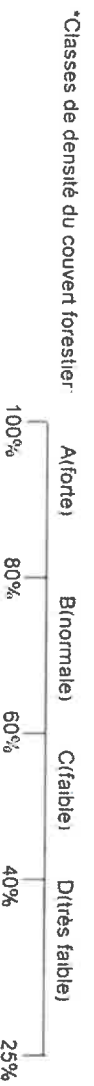
## 4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
016	Érablière	0,5 ha	Érable à sucre Érable rouge Épave rouge Bouleau jaune

Ce peuplement avait été atteint par un verglas. Le propriétaire a récupéré les arbres de faibles qualités. Réserve pour le bois de chauffage.

*Traitement suggéré :*

Revoir ce peuplement dans 5 ans.



## 5- Liste des traitements forestiers suggérés

No.peup	Type de peuplement	Traitement	Année suggérée	Superf.	Priorité*
001	Plantation	1ère écl.com.rés.plant.man. - DHP 9 à 15 cm	2021	0,1	2
003	Plantation	1ère écl.com.rés.plant.méc. - DHP 9 à 15 cm	2021	1,0	1
004	Plantation	1ère écl.com.rés.plant.méc. - DHP 9 à 15 cm	2021	0,3	1
005	Plantation	1ère écl.com.rés.plant.méc. - DHP 9 à 15 cm	2021	5,9	1
006	Plantation	1ère écl.com.rés.plant.méc. - DHP 9 à 15 cm	2021	0,5	1
008	Plantation	1ère écl.com.rés.plant.méc. - DHP 9 à 15 cm	2021	1,5	1
009	Cèdrière à sapin	Coupe progressive d'ensemencement résineux	2021	1,0	1
010	Sapinière à épinette	Coupe progressive d'ensemencement résineux	2021	0,8	1
012	Cèdrière à sapin	Coupe progressive d'ensemencement résineux	2021	1,2	1
014	Cèdrière à sapin	Coupe progressive d'ensemencement résineux	2021	3,0	1

PLANTATIONS : Toutes les plantations de cette propriété ont pour provenance le boisement et pour objectif la production de matière ligneuse.

\*Priorité 1 Court terme: prêt à faire 2. Moyen terme: à réaliser dans 3 à 5 ans 3. Long terme: à revoir dans 5 à 10 ans

La superficie indiquée est une estimation de la superficie traitable du peuplement. Celle-ci peut différer de la superficie totale indiquée à la section précédente

**Note : - Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de traitements**



## 6- Autres éléments importants à prendre en considération

- **Validation des traitements :** Certains traitements suggérés dans ce plan peuvent bénéficier d'une aide financière. Avant de débiter vos travaux, contactez l'équipe du Groupement forestier pour valider l'admissibilité à une aide financière et préparer les documents nécessaires à son obtention.
- **Réglementation municipale :** Certains traitements suggérés sont assujettis à la réglementation municipale ou provinciale (ex: coupe de bois). Veuillez contacter votre municipalité et les ministères concernés pour vérifier la réglementation en vigueur et vous assurer d'obtenir les permis nécessaires. Concernant les travaux de construction de chemin, il est important de respecter un plan et devis approuvé par un ingénieur forestier. Ces travaux ont un impact important sur la qualité de l'eau et doivent être planifiés avec soin.
- **Réglementation gouvernementale :** Certaines espèces fauniques et floristiques désignées, de même que les milieux humides et les habitats fauniques désignés, sont assujettis à des lois ou des règlements provinciaux ou fédéraux. N'hésitez pas à contacter les Ministères concernés si vous avez des doutes ou des interrogations.
- **Contingent de mise en marché :** Avant d'entreprendre des travaux de coupe de bois, vous devez vous assurer auprès du Groupement forestier (si vous êtes membre du Groupement) ou auprès du Syndicat des Producteurs de bois de l'Estrie (si vous n'êtes pas membre du Groupement) de la disponibilité d'un contingent et d'un marché adéquat pour vendre votre bois.
- **Visite conseil :** Vous pouvez également rencontrer un professionnel du Groupement sur votre propriété pour répondre à vos questions concernant l'aménagement forestier de votre propriété. Un frais minimum s'applique.

## 7- Acceptation et signature

Les traitements recommandés dans ce plan d'aménagement forestier visent à aider le propriétaire à prendre les décisions qui lui permettront de mettre en valeur sa forêt et sa propriété. La décision de réaliser ces traitements demeure toutefois le privilège du propriétaire forestier.

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier.

Signature du propriétaire forestier  
ou de son représentant

18 Janvier 2021  
Date

## Attestation de l'ingénieur forestier

Ce plan d'aménagement forestier appartenant à [REDACTED] est valide pour une période de 10 ans à compter de la date de signature de l'ingénieur forestier.

J'ai vérifié et je certifie que ce plan d'aménagement est conforme aux règlements de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie et aux pratiques sylvicoles reconnues.

Signature de l'ingénieur forestier  
Marc Beaubien ing.f. Permis no: 85-036

2020-12-23  
Date

Plan d'aménagement préparé par

Lucs Fournier  
technicien forestier

2020-12-23  
Date



Coupon retour pour l'acquéreur de cette propriété forestière qui souhaite obtenir son statut de producteur forestier pour la propriété suivante (à joindre à votre demande de statut):

Municipalité: Cadastre: Rang: Lot:  
St-Georges de Win Windsor 03 250.1.251.1.252.2.

Zonage:  
V: VCFH

Numero de statut de producteur du vendeur: 000000005310

Je reconnais avoir pris connaissance du plan d'aménagement forestier.

Signature de l'acquéreur ou du représentant autorisé

Date